

## PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2011

**Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Le Président ouvre cette séance avec la présence de 24 conseillers et 4 excusés. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 29 septembre 2011 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 – Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 2011-05 « Autorisation générale de statuer, plaider et emprunter »

Le rapport est lu par M. Blaise Guignard avec les conclusions suivantes : - d'accorder à la Municipalité, pour la législature 2011-2016, une autorisation générale de statuer, plaider et emprunter – d'accorder à la Municipalité l'autorisation de fixer les modalités d'emprunts – de fixer la limite de compétence pour ces deux objets à CHF 20'000.00 et – de relever la commission de son mandat. La parole n'étant pas demandée, les conclusions sont acceptées à l'unanimité.

2 - Rapport de la commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2011-06 « Arrêté d'imposition 2012-2013 »

Le rapport est lu par M. Alexandre Tharin avec les conclusions suivantes : - d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté par la Municipalité pour les années 2012-2013 – d'autoriser la Municipalité à procéder aux démarches nécessaires à la perception des impôts communaux – de relever la commission de gestion de son mandat. M. Philippe Bally pense qu'il serait mieux de laisser tomber certaines taxes et d'augmenter les impôts. M. François Mofrand répond que les taxes sont plus justes car l'utilisateur est payeur. M. Claude Languetin complète en expliquant qu'il faut faire attention avec la péréquation et qu'il est dangereux d'encaisser plus d'impôts car on va payer plus au pot commun. M. Philippe Bally reste perplexe et souhaite que la Municipalité fasse une projection pour une augmentation d'impôt. La parole n'étant plus demandée. Les conclusions du rapport sont acceptées avec un avis contraire.

3 – Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 2011-07 « Cautionnement de la Sté des Téléskis de la Dent-de-Vaulion SA »

Le rapport est lu par M. Jean-Marc Reymond avec les conclusions suivantes : - d'autoriser la Municipalité à cautionner la Sté des Téléskis de la Dent-de-Vaulion sous forme de cautionnement simple pour une durée de 10 ans et un montant de CHF 60'000.00, - de relever la commission de son mandat. M. C. Languetin ajoute un complément d'information quant à la forme de cautionnement solidaire ou simple. Mesdames Danielle Guignard, Yvette Stoeffler et Angela Schäppi et Messieurs Jean-Marc Reymond, Alexandre Tharin, Yan Lorenzini, Philippe Guignard, Sacha Teutschmann et Messieurs Claude Languetin et Guy Reymond ont débattu de la forme de cautionnement. La commission chargée de l'étude de ce préavis propose de changer les conclusions de leur rapport en modifiant cautionnement simple en cautionnement solidaire. La parole n'étant plus demandée, le Président M. Philippe Magnenat fait voter la modification des conclusions du rapport, à savoir : - d'autoriser la Municipalité à cautionner la Sté des Téléskis de la Dent-de-Vaulion sous forme de cautionnement solidaire pour une durée de 10 ans et un montant de CHF 60'000.00 pour l'achat d'un engin de déneigement, - de relever la commission de son mandat. Les modifications ainsi que les conclusions du rapport modifié sont acceptées à l'unanimité.

4 – Communications de la Municipalité et divers

M. Claude Languetin, au nom de la Municipalité et du Conseil communal, présente ces sincères condoléances à M. Jean-Marc Reymond pour le décès de son papa M. Michel Reymond.

Mme Madeleine Guyon annonce que M. Didier Decrausaz a été nommé concierge de l'église dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Mme Véronique Dupraz-Rutz demande des informations supplémentaires sur les éoliennes de Grati. M. Claude Languetin informe que le nouveau tracé a été présenté aux agriculteurs concernés.  
M. Claude Goy informe que le chantier de démolition de l'ex-usine en haut le village est terminé. Par ailleurs, la terrasse de l'Hôtel des Trois Cœurs sera refaite par l'entreprise concernée.  
M. Claude Languetin informe que M. Jacky Rochat prend sa retraite et c'est M. Jean-Paul Leutwyler qui a été engagé en tant qu'auxiliaire communal

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h50.

Le Président  
P. Magnenat

La Secrétaire  
V. Meyer